

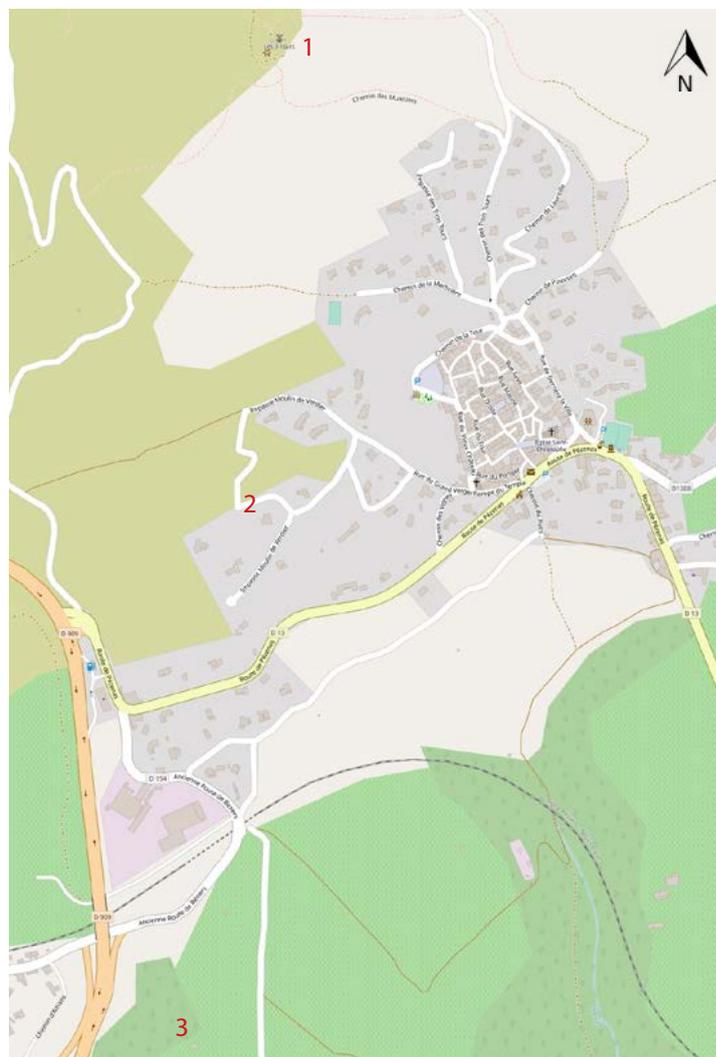
sur les coteaux pierreux et nus comme un calvaire<sup>1</sup>

# *les moulins de Faugères*



**L**e village de Faugères s'abrite comme en un entonnoir au pied des Trois-Tours, blanche colline calcinée par le soleil, balayée par les vents, lavée par les pluies d'orage, qui s'avance parmi les derniers contreforts de l'Espinouse comme un promontoire rocheux dominant la plaine », écrivait Albert Fabre<sup>2</sup> en 1913. Couronnant cette colline calcaire, à 417 mètres d'altitude, un moulin à vent et deux autres tours cylindriques surveillent le paysage. Ils invitent à la rêverie et questionnent l'esprit curieux. S'agissait-il à l'origine de trois moulins ? Depuis quand sont-ils ainsi dressés au-dessus de la « petite place protestante », pour reprendre le titre d'une monographie d'Émile Ségui<sup>3</sup> parue en 1933.

Dans *L'Écho de l'Hérault*<sup>4</sup> du samedi 24 février 1940, Évariste Beziat (1865-1945), dit Évariste des Trois-Tours, s'interroge sur ces tourelles emblématiques dont il a fait son nom de plume. « Ont-elles été construites pour servir de poste au télégraphe aérien des frères Chappe, pendant la Grande Révolution ? Si l'on en juge par la maçonnerie, il semble que cette construction remonte bien plus haut<sup>5</sup>. En comparant la



*Dominant le village de Faugères : le site des Trois Tours*  
(photo par drone Vincent Lauras)

*Plan de situation des moulins à vent de Faugères :*  
1. Les Trois Tours, 2. Les Moulins Verdier, 3. Le Moulin à Vent  
(OpenStreetMap)



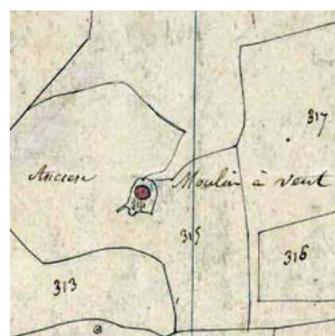
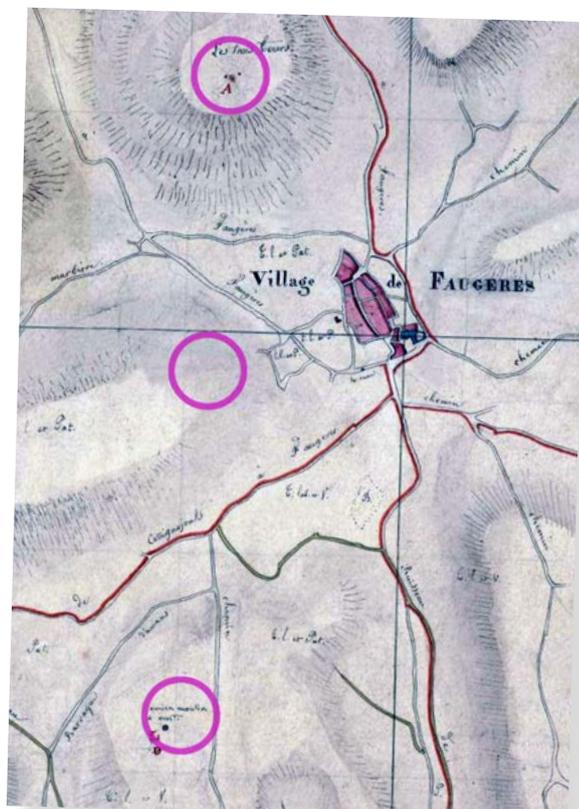
vétusté de ses ruines avec celle des remparts, on se demande si ces trois tours ne datent par des Guerres de Religion. Elles servirent peut-être de poste d'observation et de protection comme sentinelles avancées et peut-être aidèrent-elles à la défense de la ville de Faugères, qui, à cette époque tourmentée, jouait un grand rôle dans la région. Ce qui le prouverait surtout, c'est que ces tours sont construites sur un mont à l'altitude de 417 mètres qui est un remarquable belvédère ; au midi, la vue s'étend sans obstacle jusqu'à la mer, et, au nord, elle découvre le col de Pétafy d'où arrivaient les invasions guerrières des Pays-Bas du Languedoc. »

### *Une histoire d'imposition*

Observons pour commencer le plan cadastral napoléonien de la commune dressé en 1826<sup>7</sup> Il mentionne :

- le tènement des « Trois Tours », au nord du village, entre le chemin d'Hérépian à Pouxeq (aujourd'hui Poussec) et le chemin de Faugères à Pouxeq. Trois points sont dessinés sur la vaste parcelle 917 (section E3)<sup>8</sup> sans que la mention « moulins » n'apparaisse. Bien visibles dans le paysage, les édifices ont servi de repère géodésique pour l'établissement du plan,
- le tènement « Moulin de Verdier », à l'ouest du village, entre le chemin de la Marbrière et le chemin d'Hérépian à Faugères. Deux points figurent sur la parcelle 363 (section E2), sans aucune mention,
- le tènement « Moulin à Vent », au sud du village, entre le chemin de la Baraque d'Amans à Faugères et le chemin de Faugères à Béziers. Un point, sur la parcelle 314 (section D1) signale un « ancien moulin à vent ».

Aucun des six moulins pressentis n'est donc en état de fonctionnement en ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, ce que confirme l'absence de Faugères dans les différents inventaires des moulins de l'Hérault dressés entre 1796 et 1918<sup>9</sup>. La mention « ancien moulin à vent » pourrait



Extraits du plan cadastral napoléonien, 1826  
(Archives départementales de l'Hérault, 3 P 3524)

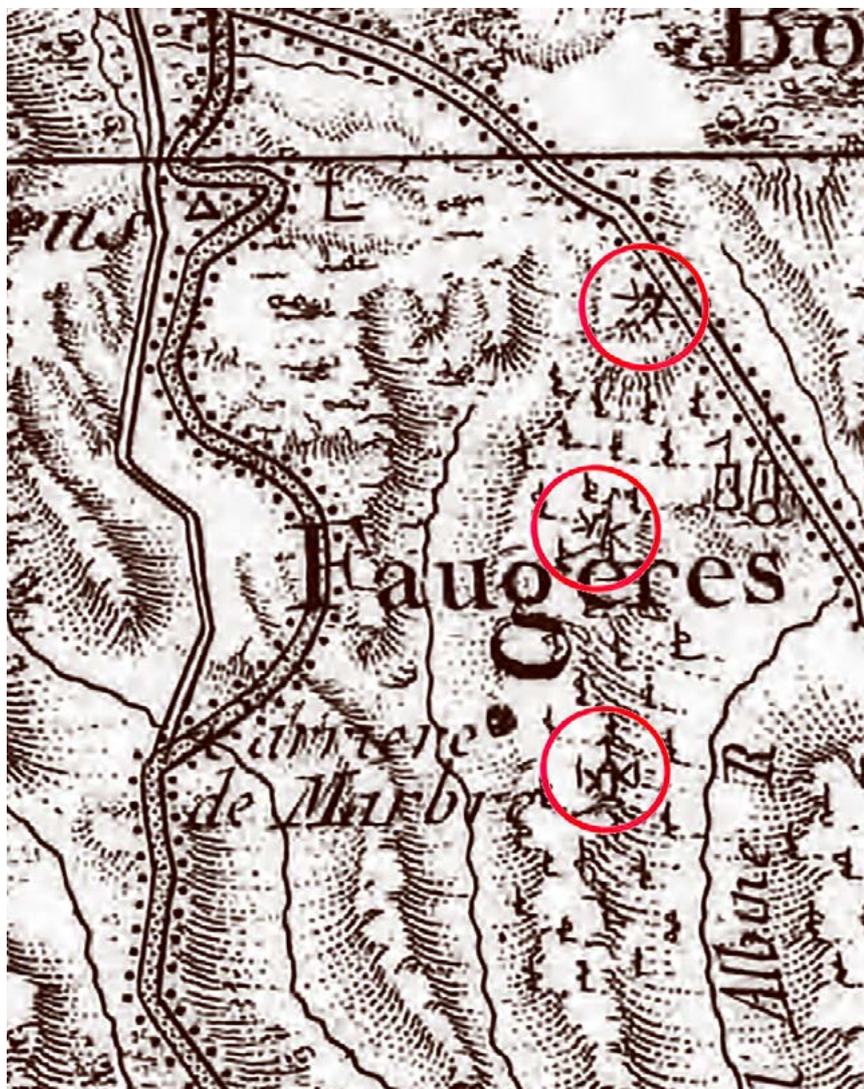
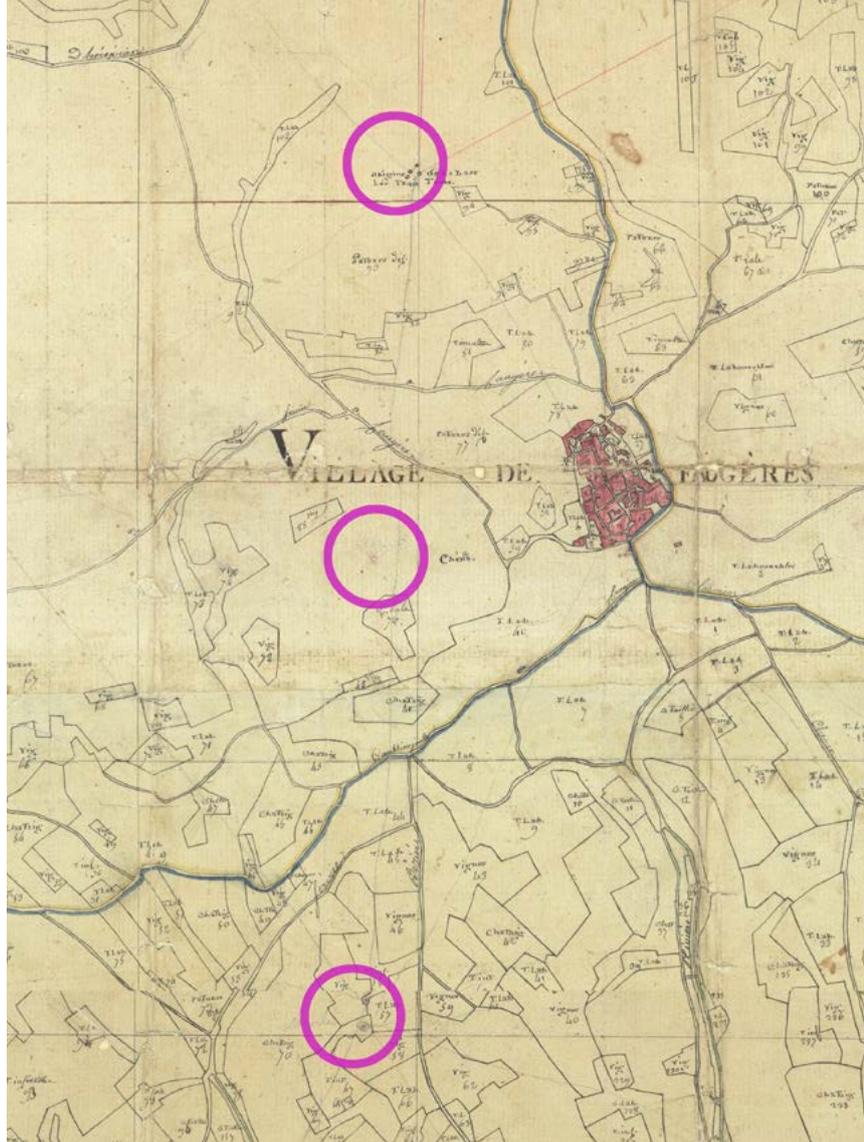
indiquer qu'il s'agit là du dernier moulin à avoir fonctionné sur la commune.

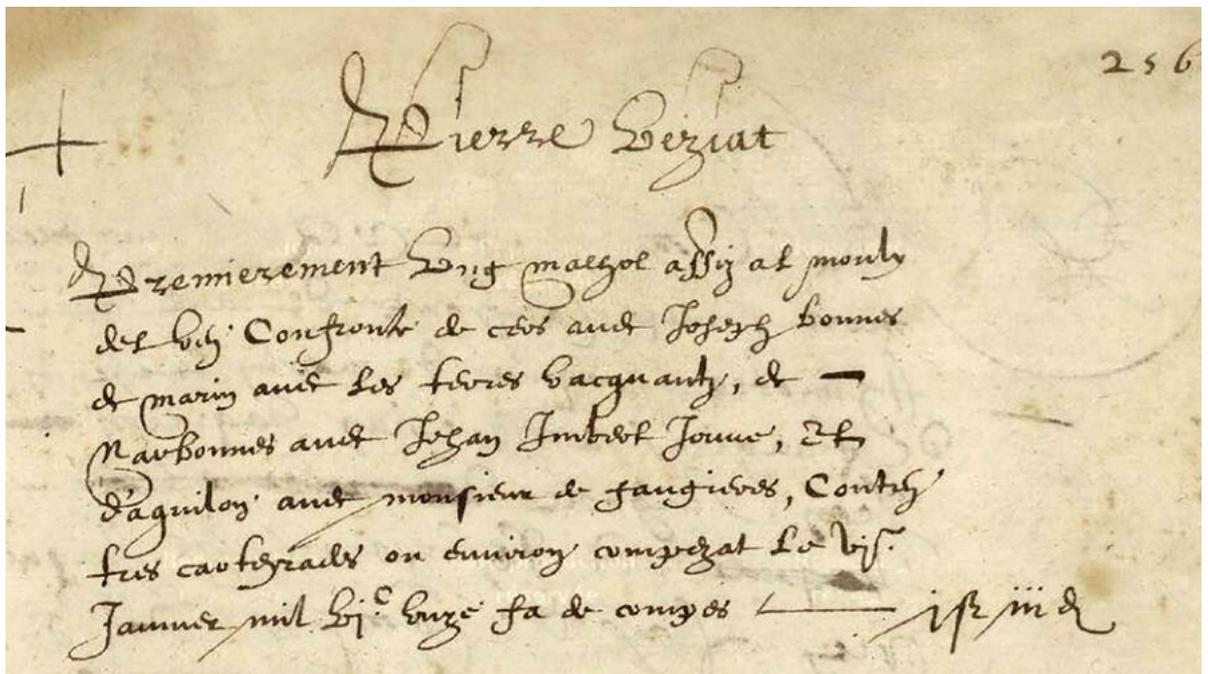
Remontons dans le temps. Le plan par masse de culture<sup>9</sup> dressé en 1807 nous offre un panorama paysager de la commune : les deux premiers sites sont au coeur de pâtures, le troisième de terres labourables. Trente ans plus tôt a été dressée la feuille n°57 (Lodève) de la célèbre *Carte générale de la France* dite *Carte de Cassini*. Réalisée entre 1756 et 1815 par la famille de cartographes Cassini, principalement César-François et son fils Jean-Dominique, elle constitue la première carte topographique et géométrique de l'ensemble du royaume de France. Sur le territoire de Faugères sont dessinés trois moulins, l'un dressé, au sud, les deux autres penchés, c'est-à-dire ruinés, à l'ouest et au nord. Le moulin sud a donc cessé de fonctionner entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle à l'heure où les autres moulins avaient déjà perdu leur vocation industrielle. Le département de l'Hérault compte alors 40 moulins à vent dont 21 ruinés et 351 moulins à eau dont 2 ruinés.

Ouvrons maintenant les volumineux compoix de Faugères<sup>10</sup>. Ces documents d'Ancien Régime, emblématiques du sud de la France, «contiennent pour chaque communauté, sous le nom de chaque propriétaire et par articles séparés, la description de toutes les possessions, leur contenance, leurs confronts, leur nature, leur qualité et leur estimation<sup>11</sup> ». Ces matrices cadastrales médiévales et modernes permettaient de répartir sur la communauté la part qu'elle devait supporter dans la taille (imposition) royale du diocèse, additionnée du montant de ses propres dépenses. Les Archives départementales de l'Hérault en conservent trois pour la commune de Faugères. Le plus ancien date de 1589 et sert de base aux copies actualisées de 1711 et 1778. On y ajoutera un quérintin<sup>12</sup>, ou livre de reconnaissances

*Extrait du plan par masse de culture, 1807*  
(Archives départementales de l'Hérault, 3 P 3412-11)

*Extrait de la Carte de Cassini,*  
*feuille n° 57 (Lodève), 1777-78*  
(www.davidrumsey.com)





Extrait du compoix de Pierre Beziat mentionnant « un malhol [jeune vigne] assiz al mouly del ben », 1589  
(Archives départementales de l'Hérault, 96 EDT 9, f° 256r)

seigneuriales, dressé en 1643 à la demande du baron Henri de Narbonne-Caylus (1604-1659). Dans tous ces documents, le mot « moulin » n'apparaît que dans des noms de tènements ou de chemins<sup>13</sup>.

Seul apparaît dans le quérintin, sous la rubrique de Jean Combes, un « casal de molin à bled et champ au colombel contenant dix cestiers traversé du ruisseau del colombel confronte du marin du narbonnes et du terral les vacquans et d'aquilon le chemin de pezenas sur la censive de cinq ponières avoine et ung conil et la neuvieme des fruits » (f° 21v). Il semble s'agir du moulin à eau de Guingou, au sud-sud-est du village.

Concernant les moulins de Verdier, le quérintin utilise le singulier pour le toponyme mais mentionne bien, au pluriel, « lesd. molins ».

Le tènement du « Moulin à Vent » correspond à celui du cadastre napoléonien, au sud du village, comme l'indique le voisinage du « chemin allant à Béziers ».

Le tènement des « Trois Tours » n'est mentionné dans aucun des compoix alors qu'un moulin apparaît bien au nord du village sur la carte de Cassini, contemporaine du troisième. Les compoix, comme le quérintin, ne mentionnant pas les biens « nobles », non soumis

à l'imposition, on peut formuler l'hypothèse que les moulins à vent de Faugères appartenaient au seigneur du lieu.

### **Que nous dit le bâti ?**

Les Trois Tours et les deux moulins de Verdier sont alignés dans une position perpendiculaire à la direction du vent dominant, la tramontane, qui souffle du nord-ouest (cers). Ce sont toutes les cinq des constructions cylindriques de même diamètre (4,80-5,00 m) comportant un rez-de-chaussée voûté doté d'un escalier encastré dans la maçonnerie pour l'accès à l'étage. Les maçonneries présentent des caractéristiques identiques : un appareil de moellons tout-venant sommairement assisé. Le moulin Sud est quant à lui de forme tronconique. Ces observations permettent d'envisager la contemporanéité des cinq constructions cylindriques et conduisent à se poser la question suivante : qui avait les moyens de faire bâtir simultanément ces édifices ? Naturellement, seul le pouvoir seigneurial pouvait se permettre un tel investissement. Hypothèse corroborée par l'absence de mention d'imposition de ces bâtiments dans les documents fiscaux d'Ancien Régime. Qu'en



*Les Trois Tours*

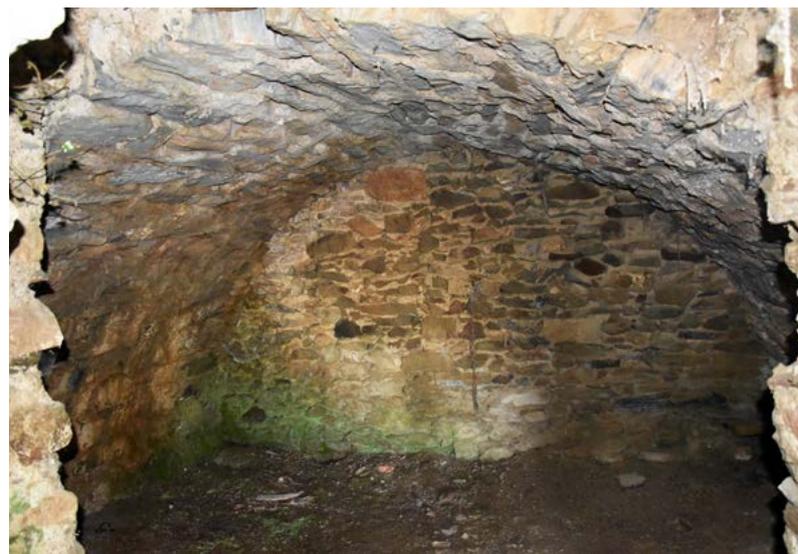
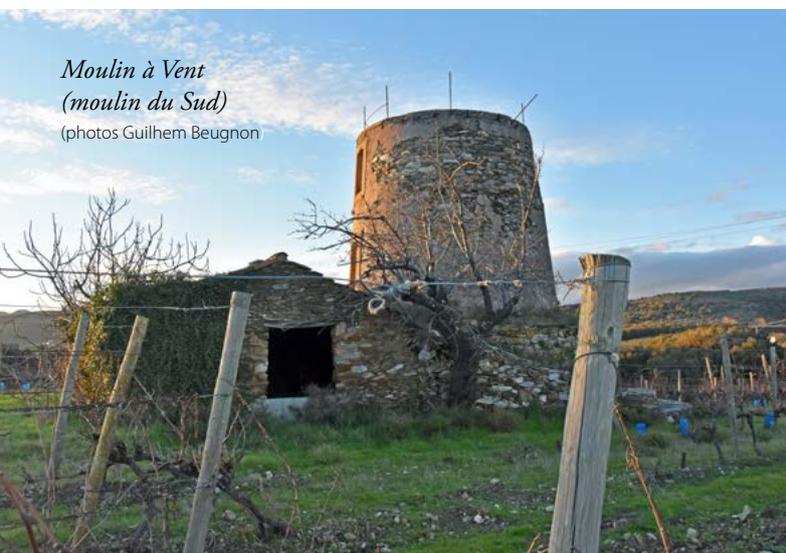
(photos par drone Vincent Lauras)



*Moulins Verdier*  
(photos Guilhem Beugnon)



*Moulin à Vent*  
(moulin du Sud)  
(photos Guilhem Beugnon)



est-il du moulin Sud, le dernier semble-t-il à avoir fonctionné puisqu'il figure droit sur la carte de Cassini (1777-78) mais dont une mention indirecte apparaît dans le compoix de 1589.

Les moulins à vent sont de puissantes mécaniques de production, aux rendements élevés. Mais ces machines sophistiquées, constituées d'un ensemble boisé mobile d'environ 8 tonnes (le toit, la charpente, les ailes, le gouvernail et le mécanisme) sont soumises aux caprices du temps, aux vents, parfois violents, aux intempéries... Vulnérables, elles demandent une vigilance constante des meuniers. Selon les spécialistes, la durée de vie des moulins à vent ne dépasserait pas 100 ans. L'historien Emmanuel Le Roy Ladurie<sup>14</sup> souligne l'essor démographique du XVII<sup>e</sup> siècle qui accompagne en Languedoc l'expansion agricole. « Vers 1675, la population rurale atteint un niveau maximum, qu'elle ne dépassera qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, à partir de la Régence ». Cet essor démographique, quoique modéré, s'accompagne de l'essor de cultures céréalières et, nécessairement, de celui des moulins. On peut donc imaginer une reconstruction du moulin Sud au XVIII<sup>e</sup> siècle, époque où semblent apparaître en Languedoc les premiers moulins à tour tronconique.

### ***Un éphémère renouveau***

Propriétaire-vigneron, Évariste Beziat, alias Évariste des Trois Tours, fut aussi secrétaire de la mairie de Faugères. Correspondant local de plusieurs journaux, il est l'auteur de nombreuses chroniques dont celle ci-contre, parue en avril 1940 dans *L'Écho de l'Hérault*. Il y relate la venue à la mairie de Faugères, un après-midi de l'été 1918, d'Augustin Rivière, le fils du meunier<sup>15</sup>. Il est alors âgé de 77 ans. Les registres d'état civil de Bizanet, Armissan, Faugères et autres lieux<sup>16</sup> confirment l'authenticité du savoureux récit d'Évariste Beziat. Les frères Jacques et Joseph Rivière naissent à Bizanet, dans l'Aude, au foyer de Guillaume, meunier, et Jeanne Costes, respectivement le 24 décembre 1800 (3 nivôse



En 1918, la quatrième année de la Grande Guerre, qui devait être La Dernière, dans l'après-midi brûlant du dimanche 4 août, je me trouvais, comme d'habitude, au secrétariat de la Mairie.

Vers une heure, on gratta à la porte. - Entrez !

Et l'huis s'ouvrit lentement et donna passage à un vieillard grand, maigre, bruni par le soleil, aux manières avenantes, moustaches et cheveux blancs, habillé d'un costume coutil gris, chaussé d'espadrilles d'un blanc « Persil » et coiffé d'une casquette couleur châtaigne. Je le vois encore.

- Monsieur le Maire... dit-il, d'une voix chevrotante.

- Il est absent, lui répondis-je, je suis son secrétaire et si je puis vous être utile...

- Certainement. J'habite Nissan près Béziers et je suis venu voir mon cher moulin des Trois Tours où je suis né.

La subite révélation de ce vieillard qui prétendait avoir été bercé au murmure du vent comme Télémaque au bruit de la mer, me surprit. Je me renversai sur le dos du fauteuil, et, le fixant avec ironie :

- Vous plaisantez sans doute... Lui indiquant une chaise, je le priai de s'asseoir.

Non, Monsieur, c'est la vérité. Dans vos papiers, ça doit s'y trouver. Je me nomme Rivière et je suis né en 1841. Je pris et feuilletai le registre des naissances.

En effet, à cette date, j'épelai à mi-voix : « le... 4 juillet... 1841 Augustin... René... »

- C'est ça, approuvait-il chaque fois en remuant la tête.

- ... fils de.. Rivière.. Jacques.. meunier.. 42 ans.. et de Anne.. Baylac.

- Oui, c'est bien ça ; et ses yeux pétillaient d'un fin sourire. Cela ne dit pas que je suis né au moulin, mais ma pauvre mère me l'a dit et répété bien souvent ; elle s'y trouvait ce jour-là..

- Je veux bien le croire, ajoutai-je en souriant.

- Avec mon père pour l'aider à moudre le blé des clients ; car nous habitions, toute la famille, la Place du village, dans la maison de la boulangerie Jacques Martin. Nous ne montions au moulin que les jours où le vent faisait virer les ailes.

Il s'arrêta.

- Peut-être cela vous ennuie-t-il ce que je vous raconte là ?

- Pas du tout. Continuez. Votre père, d'où était-il ?

- Mon père était originaire de Bizanet, dans l'Aude, à 12 kilomètres de Narbonne, où il était né en 1800, d'une famille qui depuis plusieurs générations ga-

gnait sa vie dans la meunerie. Il se maria à Armisan avec Anne Baylac dont les parents étaient aussi dans la farine, et tous deux vinrent s'établir comme meuniers dans l'Hérault, à Puimisson. Un beau jour, ils quittèrent ce village pour Faugères, à ce moment, mon père avait une trentaine d'années. Il acheta les Trois-Tours à la commune pour y construire un moulin, sur la tour de l'est, et une habitation attenante à la tour du milieu ; une cuisine et une chambre au-dessus, où je suis né. C'était l'année avant la Révolution de Juillet 1830. Mon père était associé avec son frère Joseph, plus jeune que lui. À Faugères naquirent mon frère aîné, Isidore, qui, plus tard, étant soldat dans les chevaux (*sic*) à Bayonne, mourut accidentellement, noyé à la baignade, dans l'Adour ; ma sœur Rosine ; mon frère Antoine et moi, comme vous venez de le voir. Nous fûmes tous baptisés à l'église de Faugères. J'avais, moi-même, comme parrain, Joseph Coste, le forgeron, et comme marraine Léonide Rivière, ma tante. Mon oncle, l'associé, marié avec Rose Daubal eut un fils qu'on appela Joseph, comme lui. Vous voyez, Monsieur, que nous tenions une bonne place à Faugères, où nous étions très estimés, car la famille Rivière, sans forfanterie, y fut toujours travailleuse et honnête. Venus un an avant la Révolution de 1830, nous devions quitter le pays, un an après celle de 1848. En voici la cause. À cette époque si agitée, les processions occasionnaient souvent de véritables troubles dans les rues. À celle de la Fête-Dieu de 1849, mon père, vu sa profession, eut peut-être le tort de crier : « Vive le Roi ! ». Il y en eut assez. Ses principaux clients l'abandonnèrent, et, n'ayant plus de travail, nous quittâmes Faugères.

Le jour de notre départ, je m'en souviens comme si c'était hier (les souvenirs d'enfance sont ineffaçables), le temps était pluvieux. Mon pauvre père, plus triste encore que lui, pleurait. Il disait que c'était dur pour une question de liberté de conscience proclamée pourtant indéfectible par la République, d'enlever le pain à de braves gens qui par leur travail en avaient fourni à tout le village pendant une vingtaine d'années. Après avoir aussi, d'après les usages locaux, fait aux propriétaires les conditions les plus avantageuses. Nous fûmes donc obligés de quitter ce cher moulin des Trois-Tours et nous revînmes dans le Narbonnais. Nous nous installâmes dans la commune de Portel, un moulin à eau du domaine de Mattes que nous quittâmes plus tard pour aller exploiter le moulin à eau de Villesèque où mon père mourut le 2 février 1868 et ma mère le 3 janvier 1873, cette dernière à l'âge de 73 ans.

Comme des oiseaux migrateurs à la recherche de leur pitance, pour gagner notre vie nous allions là où il y avait du travail. C'est à cette époque que je me suis marié et suis allé me fixer à Nissan.

- Votre récit est à la fois passionnant et pathétique.  
- Hélas ! Monsieur, c'est l'histoire de beaucoup de

familles ! On se déplace ici et là, au gré du sort, mais quand vient le soir, on se rapproche du pays où l'on est né !

- Et maintenant, lui dis-je, que pensez-vous faire ? Il fait bien chaud pour escalader la colline des Trois-Tours.

- Je vais d'abord visiter le village, dit-il, voir les vieux avec lesquels je m'amusais étant enfant, m'entretenir avec eux. Nous parlerons du passé : les souvenirs d'enfance sont doux au cœur des pauvres vieux.

- Je vous conseille donc, cher Monsieur, de vous adresser en sortant d'ici à Madame Planques Andréline qui est en ce moment la plus âgée du village et qui se fera un plaisir de vous conduire chez M. Piales-Roques qui est le doyen et qui fut, dit-on, l'ami intime de votre frère Isidore. Je regrette de ne pouvoir vous accompagner moi-même, mais promettez-moi de venir me voir avant votre départ. Je serai chez moi, rue du Château.

- C'est entendu, je viendrai en descendant du moulin par le petit sentier qui serpente sur le plan de la colline que je parcourais autrefois avec l'ardeur et la vivacité des cabris de la *cabrade* du vieux Bicarel. Je me rappelle son gros bouc, Sultan, avec ses longues cornes et sa barbe à vous faire peur ! M. Rivière me serra la main et sortit.

À 5 heures, il était de retour. Il arriva à la maison tout essoufflé, la veste sur le bras gauche, et, comme canne, un surgeon de micocoulier à la main droite.

- Voilà le souvenir que j'emporte de mes chères Trois-Tours. Sans être un félibre de la taille de notre majoral nissanais, Émile Barthe, je suis tout de même un bon mistralien.

- Voulez-vous me dire vos impressions ?

- Volontiers. Eh bien, il ne m'était guère possible de revoir tous mes compatriotes, mais tous ceux de mon âge se rappellent très bien mon père, le bon meunier des Trois-Tours et ont conservé un excellent souvenir de sa nombreuse famille. Une bonne vieille m'a même dit qu'elle allait, l'été, travailler au moulin comme couturière. Elle m'a parlé avec émotion, la voix tremblotante, de ma mère et de ma tante qui étaient de si braves personnes. À tout prix, elle a voulu m'inviter à goûter chez elle avec du fromage de sa chèvre arrosé d'un bon verre de clairette de sa vigne. Ce vin délicieux m'a éveillé les esprits et m'a rappelé votre muscat de l'ancienne vigne, qui, comme nectar, valait le Frontignan et que les curés - et les pasteurs aussi avaient en odeur de sainteté. C'est ce qu'écrivait notre grand romancier bédaricien, Ferdinand Fabre, que j'ai vu un jour là-haut, au moulin. Comme vous me le recommandiez, j'ai vu dans la rue de la Poste Mme Planques, et, bien amicalement, nous en avons rappelé des choses... Voyez-vous, le passé rapproche ceux qui l'ont vécu. M. Piales était absent. J'ai bien regretté de ne pouvoir serrer la main de celui qui fut l'ami intime de mon pauvre frère !



an IX) et en février 1805<sup>17</sup>. Le 22 février 1827, à Narbonne, Jacques épouse Marie Anne Baylac, native d'Armissan, fille de meunier. Ils auront quatre enfants, nés à Faugères dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : Jacques Isidore le 5 janvier 1830, Euphrosine (Rosine) Céleste le 21 septembre 1832, Antoine Léon le 24 avril 1835 et Augustin René le 4 juillet 1841. Jacques décède à Villesèque-des-Corbières le 2 février 1868 à l'âge de 68 ans, et son épouse le 3 janvier 1873 à l'âge de 73 ans.

Le 31 décembre 1833, à Bizanet, Joseph épouse Rose Daubal, manouvrière originaire de Fitou. Le 13 mars de la même année, Rose a accouché d'une petite Rose que Joseph reconnaîtra le 20 mai 1834 sous le prénom de Delphine. Joseph naîtra à Faugères le 13 février 1837, Rose Catherine à Bizanet le 8 octobre 1841. Le père décède dans cette commune le 14 décembre 1878 à l'âge de 75 ans.

La doyenne Andréline Planques née Fabre (1829-1922) a 89 ans lors du retour au pays du fils du meunier ; Mathieu Pialles (1831-1923), le doyen, en affiche 87.

Dans le courant de l'année 1828, Jacques Rivière, meunier au moulin à vent de Pui-misson, s'adresse au maire de Faugères<sup>18</sup>. Il souhaite acquérir un terrain communal « au tènement des Trois Tourelles d'une surface de contenance d'un hectare un are (4 sétérées) dans laquelle seraient renfermées les trois tourelles existantes ». S'il devenait adjudicataire de ce terrain, il y construirait un moulin à vent « dont l'établissement serait évidemment avantageux à la commune de Faugères et aux lieux circonvoisins, dont les habitants sont obligés d'aller faire moudre leurs grains à de grandes distances ». Il s'agira en fait de restaurer la tour Est. La machine administrative peut démarrer. Le 21 décembre, le conseil municipal nomme François Bounes, propriétaire foncier, pour procéder avec Antoine Combés, géomètre arpenteur, au mesurage et à l'estimation du terrain convoité. Leur rapport, en date du 10 janvier 1829, « fait selon Dieu et conscience et expérience », propose une redevance an-

nuelle d'un franc pour un terrain de 98 ares, 16 centiares confrontant le vacant communal. « Le chemin qui aboutira au moulin à vent à construire sera public aux habitants de Faugères pour introduire leurs troupeaux dans les vacants servant de parcours et vaine pâture, et réciproquement pour les ramener dans leurs bergeries ». Le 1<sup>er</sup> février 1829, le conseil municipal vote en faveur de l'aliénation du terrain. Le 24 juin, une ordonnance royale autorise la vente pour un montant de 20 francs.

Par acte notarié du 20 mars 1836<sup>19</sup>, Jacques Rivière afferme « le moulin à vent, maison d'habitation et vigne tout contigu » à son frère Joseph, domicilié à Bizanet, pour la somme annuelle de 200 francs. Joseph, son épouse Rose et leur fille Delphine vivent dès lors à Faugères<sup>20</sup>. Ils ne sont plus recensés sur la commune en 1841 tandis que Jacques s'y est réinstallé avec son épouse Anne Baylac et leurs enfants Jacques Isidore, Léon Antonin et Léonide<sup>21</sup>. On connaît la triste fin de l'épisode Rivière pour un « Vive le Roi ! » crié en terre républicaine lors de la procession de la Fête-Dieu de 1849. Trois ans plus tard, cinq Faugérois seront inculpés pour s'être opposés au coup d'État du Prince-Président Louis-Napoléon Bonaparte le 2 décembre 1851<sup>22</sup>. La famille Rivière n'apparaît pas dans l'état de population de Faugères dressé en 1851<sup>23</sup>. Elle a bien quitté le village.

### *Du blé pour nos moulins*

La suite de notre histoire doit tout, ou presque, à une Tourangelle de souche, Viotriote de naissance et Faugéroise de cœur, charismatique et déterminée : Jeanne Colignon-Sabatier (1909-2002). Amoureuse de l'histoire et du patrimoine de sa terre d'adoption, elle crée le 15 septembre 1985 l'association *Faugères hier et demain* qui deviendra, trois ans plus tard, l'*Association de sauvegarde et de défense du patrimoine des hauts cantons de l'Hérault*. Si la volonté d'élargir son territoire d'action est manifeste<sup>24</sup>, l'association porte avant tout son regard sur la colline où trois tours, pierre à pierre, tombent en ruine. Le 30 juin 1988,

une première convention<sup>25</sup> est signée avec la mairie de Faugères qui l'autorise à « faire exécuter à ses frais tous travaux d'amélioration ou de transformation du site qu'elle jugera nécessaires ». L'année suivante, l'entreprise Bernard Libes, d'Hérépian, adresse un devis de restauration des bâtiments. La première tranche de travaux, menée en 1990-1991, porte sur la restauration de la tour centrale avec la pose d'une couverture conique équipée d'ailes factives ; la seconde, en 1995, sur l'amenée des réseaux d'eau et d'électricité jusqu'au site des moulins, la restauration de la maison du meunier, la rehausse de 1 m des arases de la tour Est. Jeanne Colignon souhaite aller plus loin et restituer le moulin Est avec toiture, ailes et mécanismes. Le charpentier Bernard Garibal, de Lautrec, dans le Tarn, est chargé des travaux. Le 2 octobre 1997, le moulin ressuscité offre sa première mouture, broyée sur les anciennes meules Rivière. Une table d'orientation est aménagée sur le belvédère de la tour Ouest. Le site des Trois Tours va pouvoir devenir le lieu de multiples manifestations culturelles aujourd'hui orchestrées par la communauté de communes Les Avant-Monts tandis que l'association Pierre Sèche, à pas de fourmis, et les fourmis sont vaillantes, veille à la restauration des capitelles et murettes qui émaillent le mont Marcou.

**Guilhem Beugnon**

novembre 2021

### **Remerciements**

Michel Dupin, architecte

Claude Froidevaux, association Pierres Sèches

Daniel Galtier, mairie de Faugères

Frédéric Mazeran, architecte du patrimoine

Pascale Soulas, plasticienne

### **De haut en bas**

*Moulins en ruine, 1989*

*Tous premiers déblaiements aux moulins :*

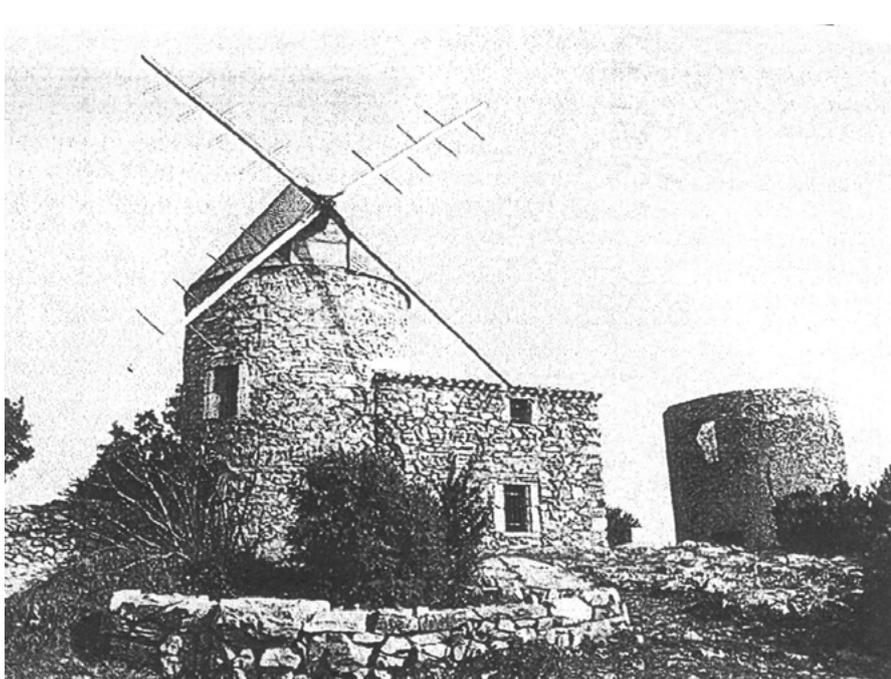
*Michel Sardinoux, maire de Faugères, M. Viala,*

*Nicolas, Jeanne Colignon, Magali Piste, Jacques,*

*Aimé Pistre, Marc Raynaud, 1989*

*Ailes factives sur la tour centrale, 1991*

(photos Claude Froidevaux)





Restauration du moulin Est, 1997  
(photos Claude Froidevaux)



## Notes

1. D'après un vers d'André Lemoyne (1822-1907) tiré du poème « Vieux moulins », *Chansons des nids et des berceaux*, 1896.
2. Albert Fabre, *Histoire de Bédarieux et des communes du canton...*, Histoire des communes de l'Hérault, vol. XX, Imp. Firmin & Montane, Montpellier 1913, p. 33.
3. Émile Ségui, *Une petite place protestante pendant les guerres de religion (1562-1629) : Faugères en Biterrois*, A. Larguier, Nîmes 1933, IV-238 p.
4. « Journal républicain, régionaliste, littéraire, touristique, sportif, commercial, agricole et viticole » fondé à Pézenas en 1884 par L. Pioch. Il paraîtra chaque samedi jusqu'en 1944.
5. On a même voulu leur donner une origine antique sans que rien, ni chez les archéologues, ni chez les toponymistes, ne vienne appuyer cette hypothèse.
6. Archives départementales de l'Hérault, 3 P 3524.
7. Cette parcelle 917 est sensiblement identique à la parcelle E 795 du cadastre actuel, d'une superficie de 32,771 ha.
8. Pierre David, « Inventaire des moulins de l'Hérault », *Cahiers d'Arts et traditions rurales, Les Moulins de l'Hérault*, n° 8, 1987, p. 2-144.
9. Archives départementales de l'Hérault, 3 P 3412-11.
10. Archives départementales de l'Hérault, 96 EDT 9 (usuel du compoix de 1589), 96 EDT 10 (usuel du compoix de 1711), 1 B 10998 (usuel du compoix, copie de 1778).
11. <https://archives-pierresvives.herault.fr/archive/recherche/compoix/n:20>
12. *Querintin de la baronnie de Faugères tiré des reconnaissances faites en l'année 1643, recueus par Michel Ramond, notaire royal de Lunas*, Archives Bec (en partie publié par Franck Cervera dans *Felgaria*, premier bulletin de l'association Pierres sèches, Association de sauvegarde du patrimoine de hauts cantons de l'Hérault, Faugères 2007, part. 3, p. 8-28).
13. « une vigne et champ au moulin de verdier confronte du marin et acqulon la draye du moulin [...] d'aquilon encores lesd. molins et vacquans » (1643, f° 8v), « un malhiol et un petit farrajal als moulis de verdié » (1778, f° 63), « un malhiol aux moulins de verdié [...] la moitié d'un champ darrier lous moulis de verdié » (1778, f° 76) / « chemin du moulin de verdié » (1643, f° 3r), « chemin du moulin des verdiers » (1643, f° 22r), « la draye du moulin du verdier » (1643, f° 41v), « la carrière moulinière » (1778, f° 19), « la carrayre desd. moulis [de verdié] » (1778, f° 52), « une olivette au moulin du vent » (1643, f° 11v), « une vigne et champ au moulin du vant » (1643, f° 18r), « une vigne a prencalle ou moulin du vant » (1643, f° 29r), « une vigne au moulin du vent » (1643, f° 47r), « un champ au moulin du vent et à la thune » (1643, f° 60r), « ung champ au terroir de prencalle sive moulin à vent » (1643, f° 170v), « un champ au moulin à vent » (1778, f° 7), « un malhiol au moulin à vant » (1778, f° 58) / « chemin du moulin du vent » (1643, f° 62v), « chemin de la thune du moulin du vent » (1643, f° 72r), « chemin de faugères au moulin à vent » (1643, f° 148r).

14. Emmanuel Le Roy Ladurie, *Histoire du Languedoc*, Que sais-je ?, n° 958, P.U.F., Paris 1962.

15. Texte reproduit par Jeanne Colignon-Sabatier et l'Association de sauvegarde et de défense du patrimoine des hauts cantons dans « Les moulins de Faugères (Hérault) », *Les Moulins de l'Hérault, Arts et traditions rurales, Dossier n° 12, Sommières le 12 XII 1992*, p. 81-86.

16. Archives départementales de l'Aude et de l'Hérault.

17. La naissance n'ayant pas été retranscrite dans les registres d'état civil de la commune, un acte de notoriété est délivré à Joseph Rivière le 9 décembre 1833 quelques jours avant son mariage. Il y est dit né en février 1805 et baptisé quelques jours après par M. Coutel, desservant de la paroisse de Bizanet.

18. Archives départementales de l'Hérault, 96 EDT 212.

19. Archives départementales de l'Hérault, 2 E 33/12 (Jean François Ferdinand Lautier, notaire à Gabian).

20. Archives départementales de l'Hérault, 6 M 370, 1836.

21. Archives départementales de l'Hérault, 6 M 370, 1841.

22. Bureau d'Arts et Traditions Rurales, *Les victimes du coup d'État de 1851 de l'Hérault : listes des inculpés devant la commission mixte de 1852*, Collectif Hérault 1851-2001, Montpellier 2005, p. 203.

23. Archives départementales de l'Hérault, 6 M 370, 1851.

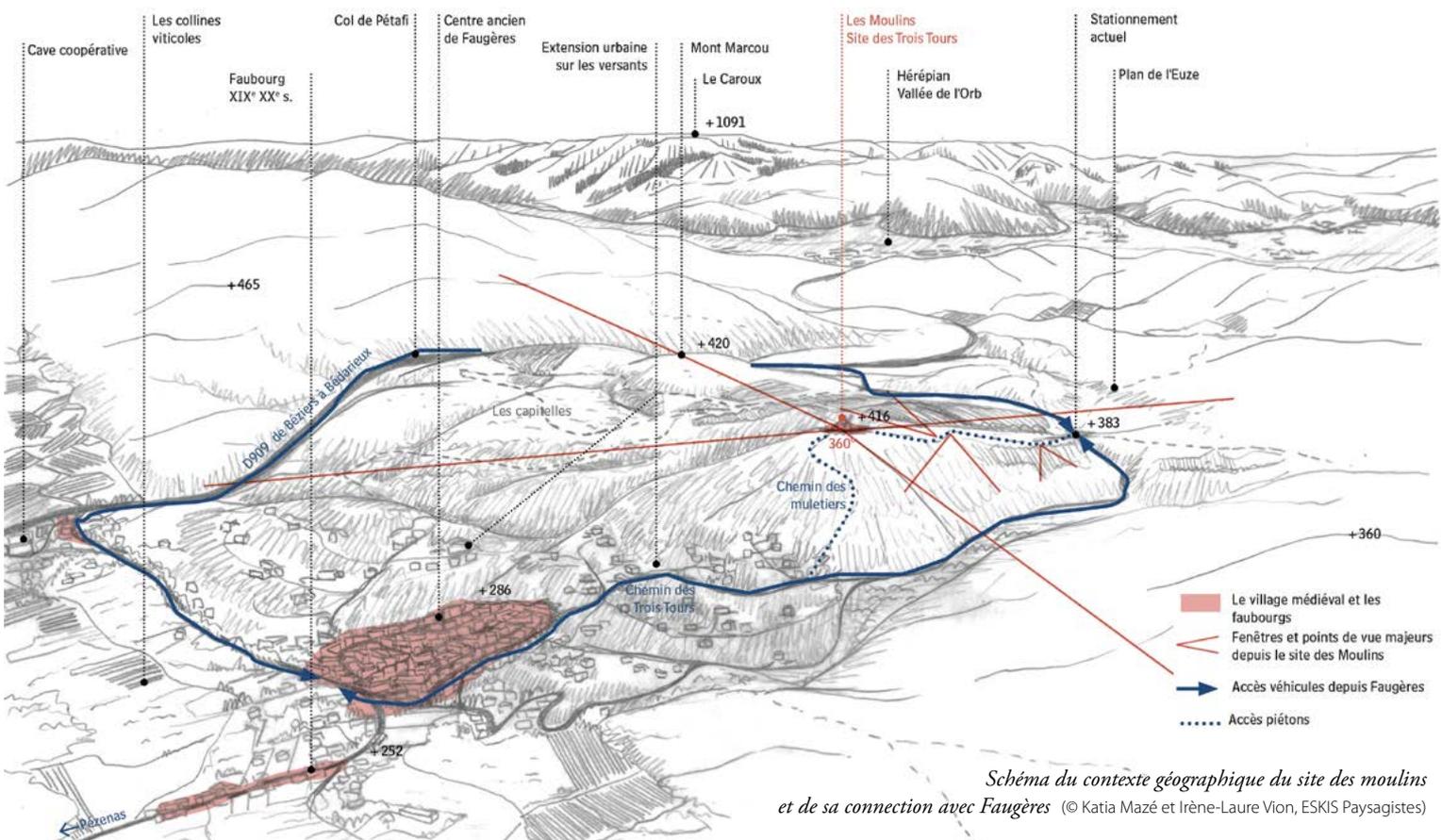
24. L'association interviendra notamment à Boussagues (clocher), Camplong (église Saint-Sauveur du Puy), Castanet-le-Haut (chapelle Saint-Eutrope), Cessenon (église), Ensérune (chapelle), Roquebrun (chapelle Saint-Pontien), Saint-Gervais-sur-Marre (retable de la chapelle des pénitents blancs), Saint-Nazaire-de-Ladarez (chapelle Saint-Étienne), Saint-Xist (prieuré).

25. La deuxième convention est du 21 septembre 1991.

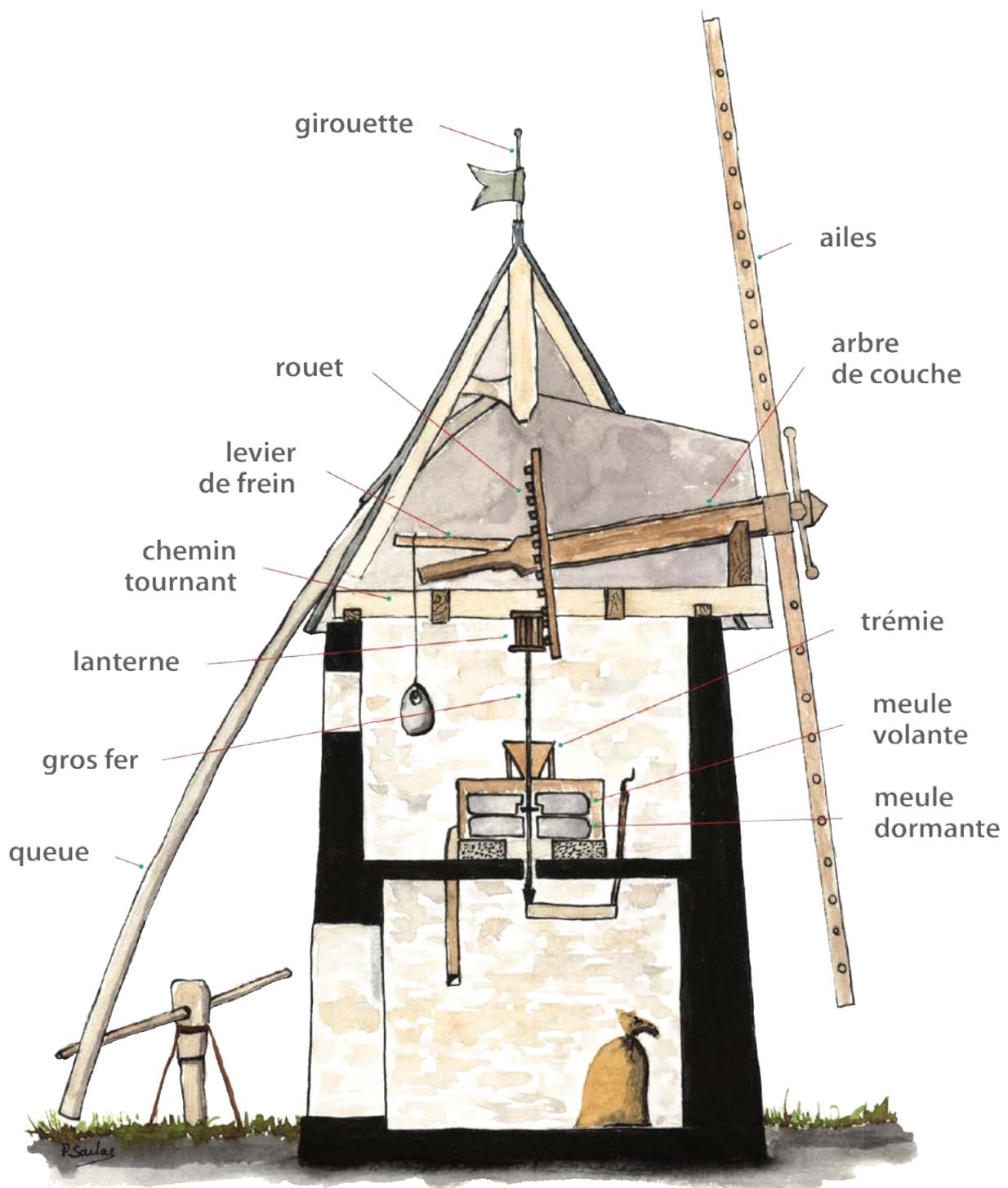


Première mouture, 2 octobre 1997

(photo Claude Froidevaux)



# Dessin de fonctionnement du moulin à vent



En faisant pivoter le toit à l'aide de la **queue**, le meunier oriente les **ailes** face au vent. L'ensemble de la partie supérieure glisse bois contre bois sur le **chemin tournant** (ou chemin de roulement) graissé. Sous l'effet du vent, les ailes entraînent le **rouet** par l'intermédiaire de l'**arbre de couche**. Le rouet fait tourner la **lanterne** qui transmet le mouvement à la **meule volante** (ou tournante) grâce au **gros fer** (ou jambe). On peut arrêter le moulin en actionnant le **levier de frein**. Le meunier règle puissance et vitesse de rotation en déployant plus ou moins de toile sur les ailes. Il règle avec finesse la mouture du grain par le réglage de l'écartement des **meules**. Le blé versé dans la **trémie** descend par l'œillet, orifice central, entre les meules où il est broyé. La mouture (farine) est expulsée vers un conduit en bois qui débouche au rez-de-chaussée du moulin.

(aquarelle Pascale Soulas)

# Les bois du moulin

-  buis (fuseaux de la lanterne, cheval)
-  châtaignier (charpente, couverture, escalier, trémie)
-  chêne (arbre de couche, chemin de roulement, poutres)
-  chêne vert (alluchons du rouet, gros fer)
-  orme (escalier, rouet, lanterne)
-  peuplier (frein)
-  pin Douglas (ailes, queue)

Toutes ces essences proviennent de la Montagne Noire. Le pin Douglas, choisi pour les ailes, résiste longtemps aux intempéries et admet des flexions importantes.

